

VAUCLUSE. La CDEC a autorisé trois créations

La Commission départementale d'équipement commercial du Vaucluse (CDEC 84) a autorisé Immochan (filiale du groupe Auchan), à créer sur Mistral 7 (Avignon), un ensemble commercial non-alimentaire de 11 147 m² composé de dix magasins d'une surface supérieure à 300 m² (SI 627). Parmi les enseignes déjà réservées, Tati y occupera 2 750 m² ; C&A, 1 600 m² ; Gémo, 1 529 m², Kiabi, 1 500 m², Besson, 1 400 m² et Act'jeans, seulement 381 m².
Au Pontet, un magasin de piscines et d'accessoires à été autorisé sur une surface de 358 m² à l'enseigne **Magiline**. A Vedène, c'est un dépôt-vente "La Caverne des particuliers" de 800 m² qui a été autorisé.